



A.C.J.M.

Manche · Orne · Calvados



PROJET ASSOCIATIF

ACJM, association Loi 1901

Février 2025



NORMANDIE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Anne Castel
Tranzire
Accompagnement-Coaching-Formation

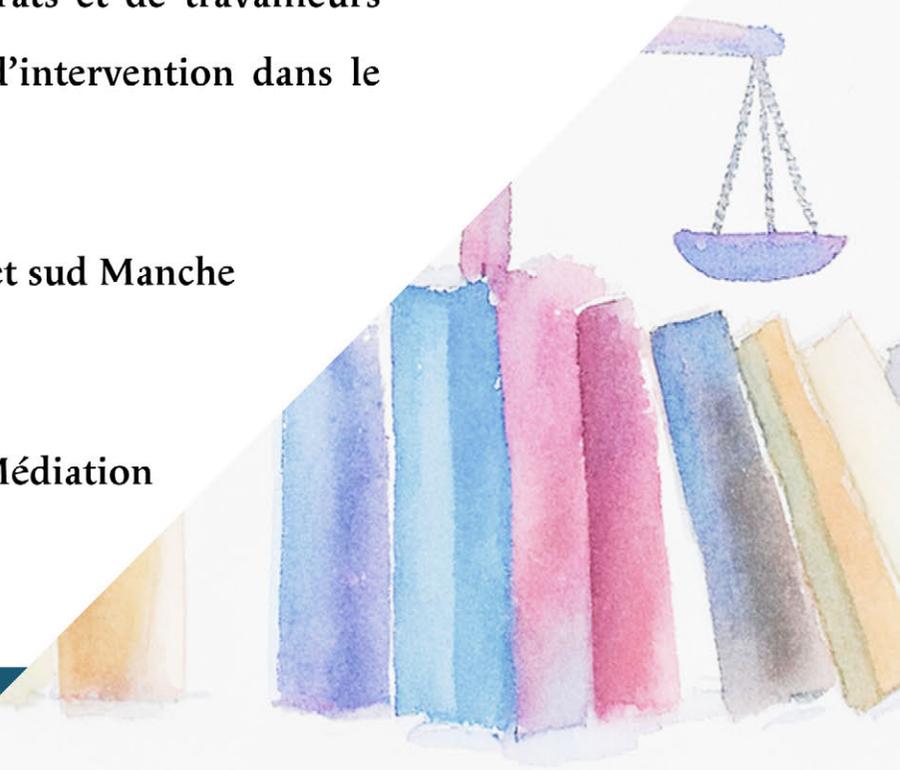
NOTRE HISTOIRE

L'association Loi 1901 a été créée à l'initiative de magistrats et de travailleurs sociaux qui en 1987 ont souhaité voir une autre forme d'intervention dans le champ judiciaire que la voie unique de l'enfermement.

Elle a originellement développé ses activités dans le centre et sud Manche puis s'est étendue vers le Cotentin, le Calvados et l'Orne.

L'ACJM signifie Aide aux victimes, Citoyenneté, Justice et Médiation et est identifiée désormais à travers son acronyme.

Depuis 1987





38 ANNÉES D'EXPERIENCE

Très rapidement, l'association a mis en place une complémentarité d'interventions auprès des auteurs et des victimes.

- Les activités auprès des auteurs d'infractions se sont diversifiées incluant des alternatives aux poursuites et à la détention, des investigations et des mesures de pacification.
- Les activités auprès des victimes se sont accrues avec une attention particulière portée à la situation du mineur notamment à travers la mission d'administrateur ad hoc.

Le projet associatif est basé sur l'engagement des administrateurs bénévoles et sur les compétences des équipes professionnelles qui interviennent auprès de publics en difficulté, fragilisés ou précaires dans le champ judiciaire et social.

Ensemble, ils veillent à conserver sa capacité d'innovation sociale et de réactivité en adaptant ses réponses aux besoins locaux des populations et en gardant à l'esprit que la citoyenneté, le bien vivre ensemble sont un apprentissage permanent.

NOTRE GOUVERNANCE

Un Conseil d'Administration composé de personnes impliquées et engagées.

Son rôle a pour but de défendre la philosophie de l'ACJM, ses valeurs, ses principes et de soutenir les équipes dans la mise en œuvre du projet associatif.



A.C.J.M.
Manche · Orne · Calvados



NOTRE PHILOSOPHIE ET NOS VALEURS AU SERVICE DES JUSTICIABLES

NOTRE PHILOSOPHIE S'INSCRIT DANS LE RESPECT FONDAMENTAL DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN ET DES DROITS DE L'ENFANT.



L'ACJM porte une approche globale de la personne : prise en compte de la complexité des situations et de l'humanité de la personne.



L'ACJM porte une démarche d'accompagnement dans un esprit de tolérance, de bienveillance, de non jugement et de solidarité.



L'ACJM défend l'accompagnement inconditionnel, quelles que soient les opinions, les croyances, les situations des personnes.



L'ACJM est strictement neutre et indépendante de toute affiliation politique ou confessionnelle.

NOS PRINCIPES



**INDÉPENDANCE ET
INTÉGRITÉ VIS-À-VIS
DES JURIDICTIONS**

Nous informons les magistrats de la nature et de l'évolution de la situation des personnes accompagnées afin d'apporter un éclairage nécessaire à leurs prises de décision.

Les avocats, juges, l'ensemble des professionnels de la magistrature en activité ne peuvent pas siéger au Conseil d'Administration de l'ACJM.

L'ACJM assure l'accompagnement des « Auteurs » dans le cadre de son habilitation socio-judiciaire.

L'ACJM n'a pas de missions de conseil, ce domaine étant réservé aux avocats.



**TOLÉRANCE ET
PONDÉRATION**

Au regard du sensationnalisme médiatique, nous mettons tout en œuvre pour apporter de la pondération, des nuances sur la thématique victime - auteur au sein du débat public, auprès des partenaires, dans les réseaux.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Notre objectif est de donner la parole aux personnes, victime ou auteur.

Nous affirmons que toute personne, quel que soit son niveau, son parcours, est en capacité de prendre de la distance avec les faits, de formuler une réflexion, un point de vue critique sur ce qu'elle vit, sur ce qui l'entoure.



A.C.J.M.

Manche · Orne · Calvados

NOS MISSIONS

ACCOMPAGNEMENT GLOBALISÉ

L'ACJM accueille, informe et accompagne les personnes dans toute leur complexité et humanité.

De fait, elle se définit comme structure d'accompagnement généraliste.

Elle défend le fait qu'il est possible pour toute personne de sortir des schémas enfermant de type victime ou auteur, qu'une personne ne peut pas être défini uniquement par ces termes.

GUIDANCE ET PRÉVENTION

L'ACJM prend en compte le fait que les auteurs sont en grande majorité des personnes qui ont été victimes dans leurs histoires de vie.

L'accompagnement vise donc à travailler sur ces histoires de vie pour permettre aux personnes de comprendre, de prendre conscience de leurs fonctionnements, et ainsi de changer leur regard sur elles-mêmes, de sortir du mécanisme « victime et/ou auteur ».

NOTRE SYNOPTIQUE

ORIENTATIONS

```
graph TD; A[ORIENTATIONS] --> B[ACCOMPAGNEMENT]; A --> C[AGIR EN AMONT];
```

ACCOMPAGNEMENT

Accompagner les personnes confrontées à la justice et mettre en œuvre des démarches de prise en charge socio-éducatives collectives et/ ou individuelles

- Service d'aide aux victimes
- Service de soutien et prévention judiciaire
- Dispositif de prise en Charge des Auteurs de violences Conjugales (CPCA)

AGIR EN AMONT

Notre expérience a enrichi notre réflexion, a révélé l'importance de la prévention nous conduisant à innover et à proposer aujourd'hui de nouvelles actions.

PRÉVENTION

Mise en œuvre d'un service de prévention depuis 2023

- Sensibiliser – Former : Accès aux droits - Citoyenneté - Fonctionnement de la loi, de la justice - Mécanismes des phénomènes de violences
- Intervenir : Animer des processus de responsabilisation.
- Organiser des événements : conférences, séminaires sur la thématique Victime-Auteur

Publics : grand public, scolaires, professionnels, partenaires, entreprises

ACJM - SIÈGE

COURRIEL

siege@acjm.info

TÉLÉPHONE

02 33 19 05 87

ADRESSE

18 rue de l'écluse Chette - BP 405
50204 COUTANCES Cedex

SITE INTERNET

www.acjm.info

